

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 2 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 Février à 14 heures, les Administrateurs de la Coopérative, dont le siège social est 25 Avenue de Champagne, 51200 Epernay, sur convocation de leur président, Monsieur Éric POTIÉ, adressée à chacun d'eux par courriel le 23 Janvier 2024, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Validation du PV du CA du 30 Novembre 2023,
- Election du bureau,
- Proposition nouvelle de l'investissement Boucheuse-Museuseuse,
- Point sur la fusion,
- Questions diverses.

Les membres présents sont Mesdames Clarisse DELONG et Céline GOOSSE, administratrices, ainsi que Messieurs Bruno De Villepin, Christophe HANY, Alban LELIEVRE et Éric POTIÉ administrateurs.

Les membres excusés sont Messieurs Olivier PICARD et Sylvain PICART administrateurs.

La séance est présidée par Monsieur Éric POTIÉ, en sa qualité de président du conseil d'administration, qui constate que le conseil d'administration réunit la présence effective de la moitié de ses membres et peut donc valablement délibérer (article 24 des Statuts).

Le Président ouvre la séance.

Il est assisté de Clarisse Delong, secrétaire de séance.

Frank LESTERLIN, Directeur Général, est également présent.

1°/ Validations des derniers PV de conseil :

Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal du conseil d'administration du 30 Novembre 2023, rédigé par le cabinet MAZARS, est adopté à l'unanimité.

2°/ Election du bureau :

Christophe HANY assure la présidence lors des élections.

Les votants sont au nombre de 6.

- Président : Éric POTIÉ se porte candidat, pas d'autre candidature. Résultat du vote : 4 voix pour Éric POTIÉ, 2 voix pour Alban LELIEVRE. Éric POTIÉ est réélu.

- Vice-président : Alban LELIEVRE se porte candidat, pas d'autre candidature. Résultat du vote : 5 voix pour Alban LELIEVRE, 1 bulletin blanc. Alban LELIEVRE est réélu.

- Trésorier : Céline GOOSSE se porte candidate, pas d'autre candidature. Résultat du vote : 6 voix pour Céline GOOSSE. Céline GOOSSE est réélue.

- Secrétaire : Clarisse DELONG se porte candidate, pas d'autre candidature. Résultat du vote : 5 voix pour Clarisse DELONG, 1 bulletin blanc. Clarisse DELONG est réélue.

Tous ces administrateurs déclarent accepter les fonctions qui leur sont offertes.

Monsieur le Président rappelle la composition actuelle du Conseil d'Administration :

| | |
|-------------------------|---|
| Administrateur : | EARL DES TROIS TERROIRS (représentée par Monsieur Éric POTIE) |
| Administrateur : | SCEV CHAMPAGNE LELIEVRE (représentée par Madame Alban LELIEVRE) |
| Administrateur : | SCEV LE GRAND VAL (représentée par Madame Clarisse DELONG) |
| Administrateur : | CELINE G202SE (représentée par Madame Céline GOOSSE) |
| Administrateur : | SAS CHAMPAGNE DE VILLEPIN (représentée par Monsieur Bruno DE VILLEPIN) |
| Administrateur : | EARL HANY Christophe (représentée par Monsieur Christophe HANY) |
| Administrateur : | EARL DE SARIGNY (représentée par Monsieur Olivier PICART) |
| Administrateur : | SCEA BAUDESSON (représentée par Monsieur Sylvain PICART) |

3°/ Proposition nouvelle de l'investissement Boucheuse-Museleuse / Chaine de Dégorgement

Le rachat d'une Boucheuse-Museleuse à TEVC était prévu, et validé lors du CA du 17/11/2023 pour un montant total de 40 000€ ht.

L'achat du même matériel neuf de marque Mécaval représente un investissement de 116 100€ ht et est éligible à une prise en charge à hauteur maximum de 40% par France Agrimer.

Le matériel neuf présente plus de garanties en terme de fiabilité, de cadence, et de confort d'utilisation.

Au regard de ces nouveaux éléments, le CA renonce à l'achat du matériel d'occasion et valide l'achat d'une boucheuse-museleuse neuve.

4°/ Point sur la fusion

L'objectif de fusion pour Janvier 2025 approchant à grand pas, les réflexions et analyses par thèmes vont reprendre afin de finaliser les différents sujets tels que le nom de l'entité, la gestion des stocks, les parts sociales, etc... et d'homogénéiser nos 2 structures.

Les décisions seront prises lors de Conseils d'Administration dédiés et réunissant les CA des 2 coopératives.

5°/ Questions diverses :

Différents investissements à court et moyen terme sont à prévoir :

- Le sol de la cave de Mancy nécessite des réparations. Frank LESTERLIN a l'accord du CA et décidera de l'avancée de ce projet sans consulter à nouveau ce dernier, dans la limite de 15 000€.
- Le parc Fûts et autres contenants devra être renouvelé. Décision à revoir.
- La toiture de Mancy doit être urgemment changée sur une partie, soit environ 180m² pour la première tranche. Nous sommes en attente de devis.

Départs d'adhérents :

- Bernard VANNIER arrivant en fin d'engagement le 31/07/2025 avec une surface de 75 ares 66 centiares, fera sa dernière vendanges en 2024.
- Germaine PERRIER, reprenant les 19 ares et 2 centiares d'Eliane JACQUELET, arrive en fin d'engagement cette année, la dernière vendange étant 2023.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces non-renouvellements.

D'autre part, Mr ROULOT et Mr Michaël COLIN n'ont pas livré à la vendange 2023.

Mme Brigitte JUNBLUT, qui confie les travaux sur ses vignes à un prestataire, a également fait vendanger ses surfaces engagées par ce prestataire. Ce dernier a pressuré ses raisins et facture les frais de pressurage à la CVM, ce qui n'est pas prévu dans le contrat d'engagement. Ces frais, qui devraient donc être réglés par l'adhérente, seront exceptionnellement pris en charge par la Coopérative, comprenant la bonne foi de la livreuse qui n'aurait pas mesuré l'impact de faire pressurer sa récolte par son prestataire.

Commercial : Les accords 2024 ont été resignés avec les grands comptes METRO et MONOPRIX avec augmentations de tarifs substantielles.

Divers évènements sont prévus :

- L'Assemblée Annuelle LCA GE Section Champagne en mars pour les administrateurs,
- Les vins clairs TEVC pour les adhérents,
- Une soirée Football pour les adhérents avec la rencontre Valenciennes FC et Saint Etienne.

La séance est levée à 16 heures 45.

Le Secrétaire de
Séance



Clarisse DELONG

Le Président du conseil
d'administration



Éric POTIÉ